

N<sup>o</sup> 6  
 hebant  
 jacques andré

L'an mil huit cent trente, le vingt cinq jorries,  
 trois heures du soir, en la maison commune, par de  
 vant nous Louis Joseph Obert, maire, officier de  
 l'état civil de la commune de Mizeronnes, arrondis-  
 sement communal de Saint Omer Département du  
 pas de Calais sont comparus pierre Joseph  
 hebant, âgé de soixante neuf ans, et pierre  
 Joseph hebant âgé de trente un ans, tous



Deux profession de cultivateurs domiciliés en cette  
 commune, le premier frère du défunt, le second neveu  
 dudit défunt, Lesquels nous ont déclaré qu'au jour  
 d'hui à cinq heures du matin est décédé en la  
 maison sise en cette commune Jacques André  
 hebant âgé de soixante deux ans profession  
 de cultivateur né et domicilié en cette dite commune  
 fils légitime des feu pierre André hebant et de  
 Marie Claire hebant, nous étant assuré du décès  
 par notre transport auprès de la personne décédée  
 nous en avons sur le champ dressé le présent  
 acte.

Lecture faite, les deux témoins ont signé avec  
 nous approuvé la surcharge du mot Lambin  
 à la dix septième ligne du présent acte.

p. J. hebant      p. J. hebeaux  
 L. Obert